

Compte-rendu de L'Assemblée Générale du 23 novembre 2022

Nombre de membres présents : **50**

Nombre de membres représentés : **25**

Le quorum de 65 personnes étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

Introduction :

Présentation du nouveau Président par Laurent SCHMITT, Vice-Président de l'association

Mot du nouveau Président, Alix CHAMPLON

Ordre du jour :

1/ Partie statutaire

- ▶ Rapport d'activité
- ▶ Rapport financier
- ▶ Élection des membres du comité
- ▶ Cotisations et budget 2022/2023

2/ Réponses de la Mairie à nos questions

3/ Perspectives d'actions et Échanges

La séance a débuté à 20h15

I/ Partie statutaire

A/ Rapport d'activité 2022

- **Lettre à Mme Pia IMBS, Présidente de l'Eurométropole**
Le 26 mars 2022, notre association a envoyé, en commun avec 5 autres associations d'autres communes de l'Eurométropole, une lettre ouverte à Mme Pia IMBS, Présidente de l'Eurométropole, pour demander une modification de certaines règles du PLUI actuel, qui entraînent des dérives inquiétantes dans l'urbanisation de nos communes. Cette lettre a été

adressée en copie aux 33 maires des communes de l'Eurométropole. Nous avons obtenu une réponse de Mme Pia IMBS qui nous invite à rencontrer Mme DAMBACH. Nous devons aussi obtenir un RDV avec M. Le Maire pour parler du PLUI.

➤ **Signature de la Charte Verte**

Notre association a participé à la soirée de lancement de la Charte Verte d'Illkirch le 08 décembre 2021 pour exprimer son soutien à ce projet. Nous nous sommes exprimés pour réaffirmer notre demande de maintien des espaces verts et agricoles sur Illkirch et réaffirmer notre demande de création d'une ferme urbaine sur la zone Baggersee. Enfin, nous avons encouragé nos adhérents à signer cette charte.

➤ **Participation aux BBQ du Maire**

Des membres du comité de l'association Baggersee se sont rendus au BBQ organisé dans le quartier des Vergers. Cela aura été un moment convivial pour des généralités sur les projets en cours et notamment la rénovation de l'Ecole Maternelle de la Plaine où des travaux de rénovation thermique ont eu lieu cet été. Le projet de la ferme urbaine sur la zone Baggersee avance : une startup spécialisée est missionnée. La récupération du foncier est en cours (en concertation avec l'Eurométropole). Les serres municipales doivent être transférées sur cette zone. Des voies pour modes de déplacements doux (piétons, vélos,...) sont prévues pour desservir la ferme urbaine, rejoindre le carrefour Baggersee, relier la zone commerciale sans passer par la route du Neuhof déjà encombrée.

➤ **Site Internet**

Le site de l'Association est régulièrement alimenté en fonction de l'actualité. Au-delà de son but d'information, le site Internet montre le dynamisme de notre association.

B/ Rapport financier 2022

- Présentation par Jean-Jacques SCHOTT, trésorier : L'association compte 130 adhérents à jour de leur cotisation.
- Vote du rapport financier : le rapport financier est approuvé par l'assemblée générale à l'unanimité.
- Rapport du vérificateur aux comptes : Présenté par M. Mouillebouche, vérificateur aux comptes : Les comptes ne présentent pas d'anomalies et toutes les dépenses sont affectées aux activités de l'association.
- Montant de la cotisation : la cotisation reste inchangée par rapport à l'année précédente. Pour l'année 2022/2023 (1er novembre au 31 octobre) le montant est de 6 € pour l'adhésion simple et de 10€ pour l'adhésion foyer. Il a été précisé que lorsque nous aurons des besoins de fonds supplémentaires (pour un éventuel recours) nous ferons un appel exceptionnel.
- Vote du montant des cotisations : le montant des cotisations est approuvé à l'unanimité. Il a été évoqué la possibilité de faire des virements sur le compte de l'association pour le règlement de la cotisation. Ce sujet sera débattu prochainement au sein du comité.

C / Elections des membres du Comité

Proposition du nouveau comité :

1. M. Alix CHAMPLON, 17 rue Fin de Banlieue, Illkirch, Président
2. M. Laurent SCHMITT, 1 rue d'Antibes, Illkirch, Vice-Président
3. Mme Hélène BAUMER, 24 route du Neuhof, Illkirch, Vice-Présidente
4. M. Jean-Jacques SCHOTT, 13 rue de la Forêt, Illkirch, Trésorier
5. Mme Florence SCHMITT, 1 rue d'Antibes, Illkirch, Secrétaire
6. M. Patrice GEILLE, 8 rue du Jasmin 67400 Illkirch, Webmaster
7. M. Jean BAUMER, 24 route du Neuhof, Illkirch, Trésorier adjoint
8. M. Christophe FRITSCH, 17 rue de Nice, Illkirch, assesseur
9. Mme Valérie GEILLE, 8 rue du Jasmin 67400, Illkirch, assesseur
10. M. Thibault GARRET, 4 rue d'Antibes, 67400, Illkirch, assesseur
11. Mme Elena GARRET 4 rue d'Antibes, 67400, Illkirch, assesseur

Le nouveau comité est élu à l'unanimité

2/ Réponses de la Mairie à nos questions

1ère question :

La ferme urbaine sur la zone Baggersee : qu'en est-il ?

Synthèse de la réponse de la Mairie :

Il est encore trop tôt pour communiquer officiellement sur la ferme urbaine d'Illkirch-Graffenstaden. La ferme urbaine, tout comme le nouveau cimetière d'Illkirch-Graffenstaden, seront par principe intégrés à l'orientation d'aménagement et de programmation (OAP) Baggersee dans le cadre de la modification 4 du PLU intercommunal et seront localisés dans le quadrant Sud-Est de la ZAC Baggersee.

2ème question :

Nous attendions une réunion d'information sur la zone Baggersee en septembre mais elle n'a pas eu lieu : qu'en est-il concernant ce projet ?

Synthèse de la réponse de la Mairie :

Concernant le projet de ZAC Baggersee, l'Eurométropole de Strasbourg devrait lancer, courant 2023, en lien étroit avec la commune, des études de préfiguration urbaine concernant le secteur du Baggersee, en vue de questionner la ZAC, son périmètre, sa programmation, et d'imaginer le futur de ce site. C'est un travail de longue haleine, qui ne fait que débuter, et qui bien évidemment associera les habitants illkirchois et strasbourgeois le moment venu, s'agissant d'un secteur d'intérêt métropolitain.

3ème question :

A-t-on du nouveau concernant l'antenne 5G prévue sur le parking relai relais ?

Synthèse de la réponse de la Mairie :

Cette antenne 5G a fait l'objet d'une autorisation d'urbanisme en date du 12 juin 2020. Son installation n'a pas encore débuté. Il s'agit d'un mât de 40m de haut, de type treillis, qui a vocation à mutualiser les besoins d'Orange, Bouygues Telecom et Free Mobile.

4ème question :

La prochaine modification du PLUI (modification N°4) :

Sur quels points portera-t-elle ?

Synthèse de la réponse de la Mairie :

La prochaine modification du PLUi est la modification N° 4, dont le dossier est désormais stabilisé.

Une concertation préalable se déroulera du 23 novembre au 23 décembre 2022.

Cette concertation a pour but d'informer le public sur le contenu de la modification N°4 du PLUi, et de recueillir l'avis des citoyens à ce sujet.

Un registre est mis à disposition dans les Mairies de toutes les communes, sur lequel les habitants pourront faire leurs observations. Un registre dématérialisé est également disponible.

L'enquête publique aura lieu au premier trimestre 2023.

Plus de 180 points de modification sont envisagés sur l'ensemble de l'Eurométropole. Concernant la commune d'Illkirch-Graffenstaden, il y aura de nombreux points de modification parmi lesquels :

- De nouveaux espaces plantés à conserver ou à créer (EPCC) protégés en zone urbaine
- Près de 300 bâtiments, publics comme privés, classés bâtiment intéressant ou exceptionnel, ou protégés via l'outil des ensembles d'intérêt urbain et paysager (EIUP), suite à une vaste étude sur le patrimoine bâti d'Illkirch menée avec l'ADEUS depuis 2020
- Des ajustements ponctuels du zonage en zone urbaine
- Des ajustements concernant les secteurs de mixité sociale

3/ Perspectives d'action et échanges

A/ Questions et débats

Des interventions pertinentes et constructives dans cette partie de réunion ont permis de redéfinir clairement nos propositions et d'envisager des moyens d'actions.

B/ Propositions d'actions

- Il est décidé de participer activement à toute proposition de participation citoyenne, notamment pour la modification n°4 du PLUI
- Nous comptons demander une rencontre avec M. le Maire en ce qui concerne la ZAC Baggersee et la modification N° 4 du PLUI ainsi qu'un RDV avec Mme Dambach de l'Eurométropole suite à la réponse de Mme Pia IMBS à notre lettre ouverte.
- Réflexions en commun sur le développement de l'association
- Appel à compétences : Assister aux séances du Conseil Municipal, veille documentaire sur les questions d'urbanisme, de démographie, revue de presse...

Fête des voisins : le vendredi 02 juin 2023

La séance est levée à 21H30.

Des échanges fructueux ont pu avoir lieu entre les participants lors du pot convivial qui s'est tenu à l'issue de l'assemblée générale.

Le Président

A. CHAMPLON

La secrétaire

F. SCHMITT